



GROUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•  
467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Fax : +32 (0)2 245 19 33  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)  
Twitter : [@grip\\_org](https://twitter.com/grip_org)  
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### NOTE D'ANALYSE – 24 juin 2016

SAIDOU Karim Abdoul. *Gérer l'après Compaoré : réflexion sur « la politique ivoirienne » du nouveau pouvoir burkinabè*, Note d'Analyse du GRIP, 24 juin 2016, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/2048>



## NOTE D'ANALYSE

### Gérer l'après Compaoré : réflexion sur « la politique ivoirienne » du nouveau pouvoir burkinabè

Par Dr Abdoul Karim Saidou

24 juin 2016

#### Résumé

La chute du régime Compaoré au Burkina Faso en octobre 2014 a entraîné un changement dans la politique étrangère de ce pays. Un des enjeux pour le Burkina post-Compaoré est de maintenir son influence diplomatique régionale. La tension avec la Côte d'Ivoire, consécutive au mandat d'arrêt contre Guillaume Soro, constitue à cet égard un test pour le nouveau président Roch Kaboré. Face à des craintes de déstabilisation de la part du pouvoir ivoirien, le président Kaboré doit concilier la quête de justice des Burkinabè avec les impératifs de la paix avec son voisin, décidé à reprendre sa position de puissance régionale. Malgré l'option officielle pour un règlement à l'amiable du contentieux, il est à craindre que les luttes de pouvoir internes dans les deux pays ébranlent à terme la stabilité de l'axe Abidjan-Ouagadougou.

#### Abstract

##### After Compaoré:

##### discussing "the Ivorian policy" of the new government of Burkina Faso

Following the collapse of the Compaoré regime in 2014, Burkina Faso is witnessing a shift in its foreign policy. One of the challenges for the country is to maintain its diplomatic influence in the region. This crisis with Côte d'Ivoire, which resulted from the arrest warrant released by Burkina Faso against Guillaume Soro, is a test for the new President Roch Kabore. Regarding Côte d'Ivoire as a threat for its government, President Kaboré has to mediate between the quest for justice of its population and the need to maintain a peaceful relationship with Côte d'Ivoire, an emerging regional power since the end of the civil war in 2011. Despite the political will of both countries to settle the conflict peacefully, political tensions in their domestic politics are likely to worsen the stability of the Abidjan-Ouagadougou diplomatic axis in the following years.

## Introduction

Avec le changement politique survenu au Burkina Faso à la suite de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour ce pays longtemps dirigé par Blaise Compaoré<sup>1</sup>. La fin de ce régime ouvre un nouveau chantier de recherche sur la vie politique du « pays des hommes intègres » en général et en particulier sur sa politique étrangère. Depuis une vingtaine d'années, le Burkina s'est imposé comme un acteur diplomatique influent en Afrique de l'Ouest. L'avènement d'un nouveau pouvoir dans un contexte de tensions avec la Côte d'Ivoire suscite des interrogations quant à la capacité du Burkina à conserver cette influence régionale et, plus globalement, à gérer le lourd héritage politique de l'ancien régime. Les relations ivoiro-burkinabè constituent sans nul doute un terrain fertile pour appréhender cette problématique.

Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire sont étroitement liés par l'Histoire et la géographie, mais aussi par de nombreux facteurs sécuritaires, culturels et politiques. La Côte d'Ivoire abrite trois à quatre millions de Burkinabè<sup>2</sup>. L'immigration des Burkinabè dans ce pays est très ancienne et pèse lourdement sur les rapports politiques entre les deux pays, en raison du rôle pivot de la diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire<sup>3</sup>. Ces dernières années, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire ont consolidé leurs relations à travers une coopération énergétique. Les deux pays sont liés par un traité d'amitié datant de 2008. Pourtant, historiquement, leurs relations ont connu des hauts et des bas, et des fortunes variables selon les contextes politiques.

Si l'accession au pouvoir d'Alassane Ouattara en 2011 semble avoir amélioré la qualité des relations entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, la chute de Blaise Compaoré laissait présager quelques incertitudes sur l'avenir de l'axe Abidjan-Ouagadougou. L'ancien président burkinabè s'est réfugié en Côte d'Ivoire avec une partie de ses proches. Après la tentative avortée de coup d'État de septembre 2015 perpétré par les membres du RSP (Régiment de sécurité présidentielle), et l'implication présumée des autorités ivoiriennes, les relations entre les deux pays s'étaient détériorées. Le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, est poursuivi par la justice burkinabè pour son soutien présumé aux auteurs du putsch manqué de septembre 2015<sup>4</sup>. C'est du reste dans la même affaire que l'ancien ministre des Affaires étrangères du Burkina, le général Djibril Bassolé, a été mis aux arrêts, ainsi que plusieurs autres personnalités civiles et militaires.

---

1. Sur l'histoire politique du Burkina, lire René Otayek *et al.*, *Le Burkina entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala, 1996, Claudette Savonnet-Guyot, *État et sociétés au Burkina : essai sur le politique africain*, Paris, Karthala, 1986.

2. Zongo, M.(dir), *Les enjeux autour du retour de la diaspora burkinabè*, Paris, L'Harmattan 2010, du même auteur, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire », *Revue africaine de sociologie*, 2007, p. 58-71.

3. Guissou, B. « Réflexions d'un Burkinabè sur la crise ivoirienne », in Jean Bernard Ouédraogo et Ebrima Sall (dir), *Frontières de la citoyenneté et violence politique en Côte-d'Ivoire*, Dakar, CODESRIA, 2008, p. 63-77.

4. Il s'agit du putsch dirigé par le général Gilbert Diendéré (ancien chef d'état-major particulier du président Compaoré) en septembre 2015 avec l'appui du régiment de sécurité présidentielle (RSP). Ce putsch a été perçu comme une tentative de l'ancien régime de reprendre le pouvoir avec l'appui de la Côte d'Ivoire.

Après l'élection présidentielle du 29 novembre 2015 et l'investiture de Roch Marc Christian Kaboré, des efforts ont été déployés des deux côtés pour réchauffer les relations entre les deux pays. La question reste cependant de savoir si le changement politique intervenu au Burkina Faso et ses conséquences politiques et sécuritaires pourraient faciliter cette dynamique de normalisation des relations diplomatiques. La présence de Blaise Compaoré en Côte d'Ivoire et ses intentions présumées d'influencer la politique intérieure du Burkina, ainsi que les poursuites engagées contre lui par la justice burkinabè, soulèvent des interrogations.

L'objectif de la présente note est d'analyser les déterminants de la politique étrangère du Burkina post Compaoré, avec la mise en place des nouvelles institutions démocratiques issues des élections générales du 29 novembre 2015. Plus concrètement, la recherche s'articule autour de l'analyse de la stratégie diplomatique du nouveau gouvernement burkinabè face à la Côte d'Ivoire et des enjeux politiques, sécuritaires et économiques que présentent les relations ivoiro-burkinabè. L'analyse de la « politique ivoirienne » du Burkina Faso montre que la chute du régime Compaoré a reconfiguré les relations diplomatiques entre les deux pays. À partir de l'étude du différend politico-judiciaire avec la Côte d'Ivoire, il apparaît une dynamique de changement dans la doctrine diplomatique du Burkina dont les autorités, confrontées à des défis redoutables au plan national, semblent exclure de leur agenda toute velléité hégémonique dans la géopolitique régionale.

## L'hégémonie diplomatique du Burkina Faso sous l'ère Compaoré

Deux traits majeurs caractérisent la politique étrangère sous l'ère Compaoré. D'une part, l'analyse montre que malgré ses faibles potentialités économiques et militaires, le Burkina Faso s'est positionné comme une puissance diplomatique en Afrique de l'Ouest. L'explication de cette influence politique tient principalement à la stratégie hégémonique du régime Compaoré. D'autre part, cette politique étrangère présente une ambivalence remarquable ; tout en étant un maillon déterminant de la paix régionale, elle n'en demeure pas moins une source d'instabilité.

### La doctrine Compaoré de la politique étrangère

En matière de politique internationale, le Burkina Faso est mal doté en ressources : une économie fragile et précaire, une armée aux moyens limités, une position géographique peu enviable (sans accès à la mer), un environnement régional instable et marqué par des conflits armés, etc. Or, en politique internationale, la puissance des États repose sur les ressources tangibles (économie, armée, territoire, etc.)<sup>5</sup>. La diplomatie burkinabè sous Blaise Compaoré est un cas paradoxal dans la mesure où le déficit de ressources tangibles du Burkina contraste avec son ascension diplomatique. Son influence disproportionnée sur la scène diplomatique reposait principalement sur le leadership politique de Blaise Compaoré et sa doctrine hégémonique<sup>6</sup>.

---

5. Charillon, F., « Introduction », in Frédéric Charillon (dir), *Politique étrangère*, Paris, Nouveaux regards, Paris, p. 13 ; Scott Burchill *et al.*, *Theories of international relations*, New York, Keakin University, 1996, Dario Battistella, *Théories des relations internationales*, Presses de sciences po, Paris, 2006.

6. Loada, A., « Blaise Compaoré ou l'architecte d'un nouvel ordre politique » in René Otayek *et al.*, *op. cit.*, p. 277-297.

De ce point de vue, l'accession du président Compaoré au pouvoir en 1987 a constitué un tournant majeur dans la politique étrangère du Burkina Faso.

Historiquement, trois modèles de politique étrangère peuvent être distingués : la politique « conservatrice » des régimes civils et militaires de 1960 à 1983, la politique « indépendantiste » du régime sankariste de 1983 à 1987 et la stratégie de la « rectification » sous Blaise Compaoré à partir de 1987<sup>7</sup>. Avant Sankara, la politique étrangère du Burkina était basée sur une politique de bon voisinage avec les États de la région. Le Burkina avait gardé des relations privilégiées avec la France qui est restée le principal partenaire économique et politique. Quelques changements ont été enregistrés sous le régime Lamizana, avec l'ouverture sur la Chine et le monde arabe, sans pour autant bouleverser cette donne.

C'est avec le régime sankariste en 1983 que la politique étrangère va connaître un bouleversement, avec la volonté du régime de rompre avec la politique étrangère pro-occidentale<sup>8</sup>. Au plan régional, la politique sankariste va entraîner une détérioration des relations avec certains pays voisins. Ce fut le cas avec la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny, considérée alors comme un pilier de l'influence française dans la région. C'est ce que souligne Julien Kouléga Natielsé : « *Les relations avec le voisin ivoirien sont (...) tumultueuses et "exécrables" car le chef de l'État ivoirien symbolise selon le président Sankara un valet local de l'impérialisme. Il le qualifie en substance de "Vieux sage de l'Afrique qui n'est que le garde-chiourme de l'impérialisme". Le principe du "bon voisinage" qui a longtemps constitué le crédo de la diplomatie burkinabè est mis à rude épreuve par les affrontements avec certains pays voisins* »<sup>9</sup>.

Parvenu au pouvoir par les armes le 15 octobre 1987, Blaise Compaoré a patiemment construit son leadership au plan national d'abord, puis au plan international. Sa doctrine de la politique étrangère était fondée sur une volonté de hisser le Burkina au rang de puissance diplomatique régionale, malgré ses ressources limitées. Pour cela, le président Blaise Compaoré va renouer avec la politique pro-occidentale en renforçant les liens avec la France<sup>10</sup>, et engager un processus de « recyclage »<sup>11</sup> de la diplomatie burkinabè. Cette alliance tacite s'explique par une communauté d'intérêt entre Compaoré et la France. En effet, arrivé au pouvoir par un coup de force violent avec l'assassinat de Sankara, figure emblématique de la jeunesse africaine, Blaise Compaoré était en quête d'une autre image, celle d'un pacificateur, d'un homme de paix. Il s'agissait dans cette stratégie de redorer son image et de se positionner comme un leader crédible auprès des puissances occidentales. Celles-ci, plus précisément la France, étaient en quête d'un nouvel allié politique dans la région<sup>12</sup>.

---

7. Natielse, J.K., *Le Burkina Faso de 1991 à nos jours : entre stabilité politique et illusionnisme démocratique*, thèse de doctorat en science politique, Université Montesquieu Bordeaux IV, 2013, p. 376-388 ; Frédéric Lejeal, *Le Burkina Faso*, Paris, Karthala, 2005

8. Englebort, P., *La révolution burkinabè*, Paris, L'Harmattan, 1986.

9. Natielse, J.K., *Le Burkina Faso de 1991 à nos jours*, op. cit., p. 379.

10. René Otayek et al. (dir.), op. cit.

11. Natielse, J.K., *Le Burkina Faso de 1991 à nos jours*, op. cit.

12. Sur la politique africaine de la France, voir Bourmaud, D., « Clientélisme et patrimonialisme dans les relations internationales : le cas de la politique africaine de la France », in Mamoudou Gazibo et Daniel Bach (dir.), *L'État néopatrimonial. Genèse et trajectoires contemporaines*, Paris, Karthala, 2011, p. 293-311.

Après la mort du président ivoirien Houphouët-Boigny en 1993, Blaise Compaoré est devenu progressivement le « bras armé » de la France dans la région<sup>13</sup>. Pour jouer cette fonction, il s'est doté d'une stratégie visant à « contrôler » les politiques intérieures des États de la région.

Dans ce sens, il n'a pas hésité à soutenir les rebelles du Nord pendant la guerre civile en Côte d'Ivoire déclenchée en septembre 2002<sup>14</sup>. Ce qui lui a permis de jouer le rôle de « parrain » des rebelles et indirectement de la famille politique d'Alassane Ouattara. Blaise Compaoré a également consolidé ses liens avec le Togo de Gnassingbé Eyadéma, parmi ses principaux soutiens après le coup de force du 15 octobre 1987. Ses liens étroits avec les rebelles touareg du Mali et du Niger, mais aussi avec d'autres mouvements armés dans la zone sahélo-saharienne, ont fait de lui un acteur incontournable sur la scène diplomatique ouest africaine. Il s'est pour cela entouré de stratèges politiques, tels que Salif Diallo, qui fut son directeur de cabinet et ministre pendant de longues années, le général Gilbert Diendéré, un de ses fidèles collaborateurs au sein de l'armée qui fut son chef d'état-major particulier, et son conseiller Moustapha Liman Chafi, d'origine mauritanienne, réputé pour ses liens avec les mouvements armés dans la région sahélo-saharienne. Dans les années 2000, bénéficiant d'une longévité au pouvoir et d'une avance très nette sur ses pairs de la région, Blaise Compaoré a fait du Burkina une puissance diplomatique régionale.

Avec la Côte d'Ivoire, la politique étrangère était influencée par deux variables antagoniques : sa volonté de maintenir son leadership régional face à ce pays mieux doté en ressources, et la forte interdépendance entre les deux États, qui lui impose une posture réaliste. À l'évidence, la politique « ivoirienne » du Burkina est fortement structurée par l'économie, d'une part, « *parce que le port d'Abidjan représente le "poumon" commercial du Burkina ; d'autre part parce que vivent en Côte d'Ivoire plus de trois millions de Burkinabè dont le labeur a puissamment contribué au "miracle" ivoirien en même temps qu'il représente, aujourd'hui encore, une source de revenus indispensable à une bonne partie de la population burkinabè* »<sup>15</sup>.

C'est dans ce sens que toute crise en Côte d'Ivoire est lourde de conséquences pour le Burkina<sup>16</sup>. Au plan national, le gouvernement court le risque de subir une pression politique en cas d'agression contre les Burkinabè résidant en Côte d'Ivoire, comme cela s'est déjà produit pendant la crise ivoirienne<sup>17</sup>. En plus, il est évident qu'une crise entre les deux pays peut conduire au retour massif des immigrés burkinabè résidant en Côte d'Ivoire ; ce qui serait une source d'insécurité pour le gouvernement burkinabè<sup>18</sup>.

---

13. Guissou, B., *Burkina Faso : un espoir en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1995.

14. Hofnung, T., *La crise ivoirienne : de Félix Houphouët-Boigny à la chute de Laurent Gbagbo*, Paris, La Découverte, 2011.

15. Banegas, R. et Otayek, « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne. Effets d'aubaine et incertitudes politiques », *Politique africaine* 1/2003 (n° 89), p. 72.

16. *Ibid.*

17. Zongo, M., « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire », *op. cit.*, p. 11.

18. Avec la crise ivoirienne déclenchée en 2002, des milliers de Burkinabè résidant en Côte d'Ivoire sont rentrés au Burkina, créant de sérieux problèmes financiers au gouvernement. L'opération « Bayiri » (qui signifie en langue mooré « patrie ») a été lancée par le gouvernement burkinabè pour faciliter le retour des « diaspos » au pays. Selon Mahamadou Ouédraogo, « *ce flux massif de rapatriés va générer de nombreuses difficultés, car aucun système social ne peut absorber des arrivées aussi nombreuses et inopinées, fussent-elles de parents* ». L'auteur montre également

Insécurité économique d'abord à cause du déficit de ressources du Burkina, mais aussi politique parce que les Burkinabè de la diaspora sont perçus comme des éléments contestataires.

En outre, sur le plan énergétique, un projet d'interconnexion entre les deux pays a été mis en œuvre depuis avril 2001, la Côte d'Ivoire fournissant au Burkina une quantité importante de ressources électriques. La fragilité de l'économie burkinabè serait ainsi accentuée par une éventuelle rupture de l'approvisionnement en énergie à partir de la Côte d'Ivoire. En effet, si cette politique de coopération énergétique profite au pays, il n'en demeure pas moins qu'elle accroît sa dépendance stratégique et politique vis-à-vis de la Côte d'Ivoire<sup>19</sup>. Ces données géopolitiques expliquent largement pourquoi le Burkina sous Compaoré s'est fortement investi pour influencer la politique ivoirienne. Pour compenser les faiblesses structurelles du Burkina face à la Côte d'Ivoire, Blaise Compaoré s'est doté d'une doctrine diplomatique offensive, conciliant stratégie officielle et actions « souterraines » ; d'où l'ambivalence de sa politique étrangère.

### Une diplomatie ambivalente

La politique étrangère sous Compaoré est marquée du sceau de l'ambivalence. D'un côté, le Burkina Faso s'est longtemps présenté comme un « stabilisateur » dans la région ouest-africaine. De l'autre, il a été considéré comme une source de déstabilisation politique par certains États. Blaise Compaoré a été médiateur dans de nombreux conflits. À titre illustratif, il a contribué au retour de la paix au Niger et au Mali à la suite des rébellions touarègues des années 1990. C'est au Burkina Faso qu'ont été signés les accords de paix du 15 avril 1995 qui ont mis fin à la rébellion touarègue survenue au Niger<sup>20</sup>. Les principaux médiateurs burkinabè étaient Salif Diallo, alors ministre et directeur de cabinet du président Compaoré, Ablassé Ouédraogo, ministre des Affaires étrangères, Djibril Bassolé, officier de gendarmerie et Dimbo Bamba, diplomate. Blaise Compaoré a été médiateur dans la crise ivoirienne, après les échecs des accords de paix signés à Marcoussis et à Accra<sup>21</sup>. Le président burkinabè a été également sollicité dans la crise au Mali après la chute du président Amadou Toumani Touré à la suite d'un coup d'État en 2012, et en Guinée après le putsch du capitaine Moussa Dadis Camara en 2008.

---

les risques que de ces retours massifs ont suscités à cause de la pression sur le foncier, source de conflits sociaux. Cf. Ouédraogo, M., « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire », *op. cit.*, p. 11.

19. Par exemple en février 2016, la société d'électricité du Burkina, la SONABEL, informait le public à travers un communiqué des perturbations sur le réseau lié à la Côte d'Ivoire à cause du passage d'un convoi des Nations unies. L'interconnexion a démarré avec Bobo Dioulasso et a été étendue à Ouagadougou en décembre 2009.

20. Saidou, A. K., *Conflit armé et démocratisation en Afrique : cas du Niger*, Deutschland, Éditions universitaires européennes, 2015 et DESCHAMPS, A., *Niger 1995. Révolte touarègue : du cessez-le-feu provisoire à « la paix définitive »*, Paris, L'Harmattan, 2000

21. Les accords de Linas-Marcoussis sont issus des négociations engagées entre les rebelles du Nord et les principaux partis politiques ivoiriens du 15 au 26 janvier 2003 en France. Les principales clauses étaient : le maintien du président Laurent Gbagbo à la tête de l'État jusqu'aux prochaines élections, la formation d'un gouvernement de « réconciliation nationale » ou d'union nationale dans lequel figureraient les rebelles, une révision des conditions d'éligibilité, une restructuration des forces armées, etc. Face aux difficultés d'application de cet accord, les Nations unies relanceront les négociations avec le sommet d'Accra du 30 juillet 2004 qui reprend l'essentiel des clauses adoptées à Marcoussis. Voir Braeckman, C., *Aux sources de la crise ivoirienne*, *Manière de voir* n° 79, février-mars 2005, p 82.

En clair, le président Compaoré était sollicité dans presque tous les conflits régionaux en tant que médiateur. Son leadership était reconnu par ses pairs africains et par les puissances occidentales.

Cette politique diplomatique n'occulte pas la face controversée et obscure du régime Compaoré. Si Blaise Compaoré a consolidé son pouvoir diplomatique, c'est moins en raison de ses qualités de médiateur qu'en raison de la crainte qu'il suscite au niveau de ses pairs. À tort ou à raison, Blaise Compaoré était soupçonné d'être impliqué dans les conflits armés et les trafics de toutes sortes (armes, matières précieuses). Le Burkina est suspecté de soutien aux groupes rebelles sierra léonais et libériens ainsi qu'à l'UNITA de Jonas Savimbi en Angola. Dans le cadre de la crise ivoirienne, son soutien actif aux rebelles a été démontré<sup>22</sup>. Il en est ainsi des rébellions touarègues au Niger et au Mali<sup>23</sup>. C'est cette ambivalence que décrit Frédéric Lejeal, « *La politique étrangère est une arme à double tranchant pour Blaise Compaoré. Si celui-ci a pu profiter d'une "onction diplomatique" afin de conforter son pouvoir et redorer son blason, une autre diplomatie, plus souterraine et plus compromettante, lui colle une image aussi négative que tenace. Il s'agit en l'occurrence des prétendus soutiens à certaines rébellions armées* »<sup>24</sup>. Après l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara en 2011, le Burkina a été accusé de violation de l'embargo sur les armes imposé par les Nations unies et de livraison frauduleuse d'armes au gouvernement ivoirien. Récemment, un rapport onusien a fait état de trafic d'armes entre le Burkina et l'ancien chef rebelle Guillaume Soro<sup>25</sup>. Selon ce rapport, ce dernier détiendrait un lourd arsenal militaire estimé à 300 tonnes acquis grâce à l'appui du général Gilbert Diendéré, alors chef d'état-major particulier du président Blaise Compaoré.

En réalité, la figure de pacificateur est un leurre. Blaise Compaoré semble impliqué de près ou de loin dans les crises politiques pour lesquelles sa médiation est sollicitée. C'est cette qualité d'acteur qui explique de telles sollicitudes. Le président burkinabè est tantôt un soutien actif, tantôt un soutien passif des protagonistes des conflits armés. Toutefois, Blaise Compaoré n'était pas à l'origine des crises politiques, lesquelles ont des fondements structurels et conjoncturels liés aux jeux politiques internes aux États, mais en fonction de ses intérêts, il jouait une fonction de catalyseur et d'acteur opportuniste. Les stratégies de Blaise Compaoré vis-à-vis de la Côte d'Ivoire ont été déterminées par la présence d'une forte diaspora burkinabè sur le sol ivoirien. Alors qu'il considérait ces « diaspos » burkinabè comme une menace pour son régime, Blaise Compaoré s'est pourtant servi de l'ivoirité pour consolider sa légitimité politique au Burkina, en usant d'un discours nationaliste qui le présente comme un défenseur de la diaspora burkinabè<sup>26</sup>.

---

22. Banegas, R. et Otayek, R., *op. cit.*

23. Saidou, A.K., « Le projet indépendantiste touareg : quête de reconnaissance ou quête de pouvoir ? », *Le Cahier spécial « La crise au Mali : recueils des contributions »* (Société malienne des sciences appliquées), décembre 2012.

24. Lejeal, F., *Le Burkina Faso, op. cit.*, p. 198.

25. [Rapport final du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire](#), S/2016/254, Conseil de sécurité des Nations unies, 17 mars 2016.

26. Loada, A., « L'élection présidentielle de 2005 : un plébiscite par défaut ? », *Politique africaine* n°110, 2006, p. 19-41.

La diplomatie burkinabè sous Compaoré a contribué à asseoir la stabilité du pays, et dans une certaine mesure, à soigner son image au plan international. Mais cette politique est également apparue comme une source d'insécurité pour les Burkinabè dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Léone où le Burkinabè n'est plus perçu, dans certains milieux, comme « l'homme intègre » de l'époque sankariste, mais comme un potentiel déstabilisateur. Cette politique a permis au régime Compaoré d'asseoir les bases de sa reproduction politique. L'implication dans les trafics d'armes et d'autres produits (diamants, cacao, etc.) serait une des sources d'enrichissement des acteurs politiques proches de Blaise Compaoré. Les ressources collectées auraient servi à entretenir par exemple le régiment de sécurité présidentielle (RSP) dont les chefs avaient servi d'intermédiaires entre le Burkina et les rebelles ivoiriens<sup>27</sup>.

En clair, la diplomatie burkinabè a été mise au service de l'entreprise de domination de la famille politique de Blaise Compaoré. Celle-ci reposait sur une externalisation de l'imputabilité politique, en faisant reposer sa légitimité sur des ressorts externes. Dans ce sens, l'alliance stratégique avec les puissances occidentales avait pour but de consolider sa base politique nationale, régionale et internationale. Avec la Côte d'Ivoire, le Burkina s'est donc efforcé de concilier cette ambition hégémonique avec les contraintes géopolitiques qui structurent ses relations avec ce pays voisin. Ainsi, autant Blaise Compaoré a été un stabilisateur dans la région, autant ses implications supposées dans les activités criminelles ont terni l'image du Burkina Faso, perçu comme un État potentiellement dangereux. Le président Compaoré a su concilier ces deux figures contradictoires tout au long de ses vingt-sept années de règne.

## La nouvelle diplomatie burkinabè à l'épreuve de la crise avec la Côte d'Ivoire

À la lumière de ses premiers pas en tant que président du Faso, le président Kaboré semble inaugurer une nouvelle ère dans la diplomatie burkinabè vis-à-vis de la Côte d'Ivoire. L'on assiste à un processus de révision de la doctrine diplomatique du Burkina Faso qui se traduit par une logique de stabilisation des relations avec la Côte d'Ivoire. Pourtant, au regard de l'ampleur des relations conflictuelles entre les deux États, cette politique peut paraître fragile. En termes de perspectives, le succès de cette nouvelle stratégie est tributaire des dynamiques des luttes politiques au sein des deux États.

### Vers une rupture avec la doctrine Compaoré

La politique étrangère du président Kaboré s'inscrit dans la logique pro-occidentale du Burkina Faso des régimes d'avant la révolution, et du régime Compaoré. Par rapport à la Côte d'Ivoire, la nouvelle diplomatie burkinabè est plus vigoureuse que celle du président Maurice Yaméogo, qualifié de « commis voyageur »<sup>28</sup> d'Houphouët-Boigny.

---

27. Cette hypothèse est à prendre au sérieux lorsqu'on sait que les principaux officiers du RSP impliqués dans le conflit ivoirien ont accumulé des richesses substantielles que leurs salaires de militaires ne pourraient expliquer. C'est le cas du Premier ministre de la transition Yacouba Isaak Zida. Selon sa [déclaration des biens](#), sa fortune est estimée à environ six cent millions de francs CFA.

28. Guissou, B., « Réflexions d'un Burkinabè sur la crise ivoirienne », *op. cit.*, p. 66.



Elle est moins agressive que celle des présidents Sankara et Compaoré, et peut-être plus proche de la doctrine diplomatique du président Lamizana, qui a dirigé la Haute-Volta<sup>29</sup> « en bon père de famille » de 1966 à 1980. Après quatre mois à la tête de l'État, le président Roch Marc Christian Kaboré est en passe de normaliser les relations diplomatiques avec la Côte d'Ivoire, après un début agité, marqué par les tensions diplomatiques en lien avec le mandat d'arrêt lancé par la justice burkinabè contre Blaise Compaoré et Guillaume Soro. Sa politique étrangère au plan régional semble se démarquer de la doctrine hégémonique de Blaise Compaoré. Le Burkina nouveau entend « mener une politique étrangère ouverte au service du développement de notre pays, fondée sur la solidarité et résolument engagée dans la recherche de la paix et de la sécurité internationales »<sup>30</sup>. Le Burkina et la Côte d'Ivoire sont dans une logique de rééquilibrage de leurs relations du point de vue des rapports de force. Le Burkina Faso n'est plus en position hégémonique vis-à-vis de la Côte d'Ivoire. Cette érosion de l'influence politique burkinabè s'explique par le changement politique intervenu au lendemain de l'insurrection populaire.

En effet, l'affaiblissement de la diplomatie burkinabè est une conséquence directe de la fin du règne Compaoré. Après la chute de « l'homme fort », le Burkina est entré dans une période de turbulences politiques avec l'avènement d'un gouvernement de transition marqué par des conflits de pouvoir au sein des élites civiles et militaires. Le président de la transition Michel Kafando a cumulé les fonctions de président du Faso et de chef de la diplomatie. Déjà, avec la stature modérée de l'homme, qui apparaît comme un « sage », une politique étrangère « agressive » n'était pas envisageable, et sa performance diplomatique l'a démontré. Ensuite, l'agenda de la transition, qui avait une année de mandat (novembre 2014 et novembre 2015), les multiples conflits à régler au plan interne et le déficit de ressources ont renforcé cette politique étrangère modeste des autorités de transition<sup>31</sup>. La principale préoccupation du président Kafando était de maintenir la confiance des partenaires internationaux pour éviter les sanctions économiques et politiques, et d'organiser le processus de retour à une vie constitutionnelle normale. C'est certain, la politique étrangère n'était pas une priorité de la transition.

Par ailleurs, l'exil de Blaise Compaoré à Abidjan a largement modifié le rapport de forces entre les deux États. Cette présence de Compaoré dote la Côte d'Ivoire d'un nouvel « homme fort » tandis que le Burkina était gouverné pendant la transition par une coalition civilo-militaire lâche, opérant dans un contexte sociopolitique fragile et volatile. La présence de Blaise Compaoré en Côte d'Ivoire est devenue la principale source de menace pour le régime de transition, ainsi que pour le régime Kaboré installé à l'issue des élections de novembre 2015.

---

29. La Haute-Volta était le nom du pays depuis la colonisation, c'est sous le régime sankariste que le pays change de nom pour devenir en 1984 « Burkina Faso », ou « pays des hommes intègres ».

30. Propos du président Kaboré cités par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale (voir programme). Voir Roch Marc Christian Kaboré, *Mon programme*, 2015, p. 26.

31. À titre illustratif, le Burkina a perdu la médiation dans le conflit entre Bamako et les rebelles touaregs au profit de l'Algérie.

Connaissant les qualités de stratège de Compaoré, et ses liens avec les mouvements terroristes dans la zone sahélo-saharienne<sup>32</sup>, les autorités burkinabè redoutent la réaction de « l'homme fort » et de ce fait, sont obligées d'adopter une posture modérée face à la Côte d'Ivoire, malgré les pressions internes en faveur d'une ligne dure. La crainte des autorités burkinabè est donc que la Côte d'Ivoire, mécontente de l'insurrection qui a balayé son allié politique, aide ce dernier à déstabiliser le pays. Qui plus est, Moustapha Liman Chafi, l'ancien conseiller de Blaise Compaoré, reconnu pour ses liens avec les mouvements terroristes dans la région sahélo-saharienne, aurait également élu domicile à Abidjan.

Cette appréhension s'est installée pendant la transition où le vote des Burkinabè résidant en Côte d'Ivoire a été perçu comme une menace de déstabilisation de la transition. En effet, avec un potentiel électoral estimé à environ un million d'électeurs, la Côte d'Ivoire pouvait être le « faiseur du roi ». C'est ce qui explique la forte controverse politique autour du vote de la diaspora, auquel finalement la transition a dû renoncer. Les craintes envers la Côte d'Ivoire se sont avérées avec la tentative avortée de coup d'État menée par le Régiment de sécurité présidentielle (RSP) en septembre 2015, et bien avant, d'autres tentatives de déstabilisation conduites par la même unité. Ce corps de l'armée de terre burkinabè était en fait une force prétorienne au service de Blaise Compaoré commandée par son chef d'état-major particulier, le général Gilbert Diendéré. Le RSP était la branche militaire du régime Compaoré ; ce qui explique son insubordination face à l'état-major des forces armées nationales. Après l'échec du coup d'État de septembre, plusieurs éléments du RSP se sont réfugiés en Côte d'Ivoire. Le silence de ce pays après le coup d'État du général Diendéré, les écoutes téléphoniques entre le général Bassolé et Guillaume Soro, ont corroboré cette hypothèse du soutien présumé de la Côte d'Ivoire aux putschistes. Les attaques du dépôt d'armes du magasin d'armement de Yimdi dans la nuit du 21 au 22 janvier 2016, menées par des ex-éléments du RSP venus de la Côte d'Ivoire ont accentué la crainte des autorités burkinabè<sup>33</sup>.

Certaines analyses ont vu la main de Compaoré dans l'attaque terroriste de janvier 2016 sur l'avenue Kwame Nkrumah. Une telle hypothèse ne paraît pas fondée. Il convient plutôt d'analyser la vulnérabilité du Burkina face au terrorisme islamiste comme une conséquence objective de la chute de Blaise Compaoré. En effet, leur allié politique étant évincé, les terroristes n'ont aucune raison d'épargner le Burkina dont ils connaissent les faiblesses sécuritaires. L'attaque terroriste à Grand Bassam en mars 2016 montre que la Côte d'Ivoire n'est pas non plus à l'abri de cette menace. De manière générale, la montée des menaces terroristes oblige les deux États à privilégier la coopération sur le conflit.

---

32. C'est grâce à ces liens que Blaise Compaoré a pu négocier la libération d'otages par les groupes terroristes. Les principaux contacts avec ces mouvements étaient son conseiller mauritanien Moustapha Chafi et le général Diendéré qui contrôlait les services de renseignements. C'est ainsi que le 22 avril 2009, Blaise Compaoré a réussi à faire libérer quatre touristes européens (un couple suisse, un allemand et un britannique). Cf. Dieudonné Zougrana, « Libération d'otages au Mali : Un médiateur émérite nommé Blaise », *L'Observateur Paalga*, 24 avril 2009.

33. Ministère de la Défense et des Anciens combattants, *Communiqué de presse*, 22 janvier 2016.

C'est dans ce sens qu'il convient d'analyser l'option de l'apaisement voulue par les présidents Kaboré et Ouattara<sup>34</sup>. Les deux chefs d'États ont choisi la voie « diplomatique » pour régler leurs différends. Faisant le bilan de ses cent jours à la tête de l'État, le président Kaboré l'a clairement indiqué : « *le mandat d'arrêt contre Guillaume Soro ne doit (...) pas altérer les rapports d'amitié que nous entretenons avec la Côte d'Ivoire (...). Nous insistons que la voie diplomatique est celle sur laquelle nous devons progresser* »<sup>35</sup>.

En réaction à la polémique concernant ce mandat d'arrêt, le président Ouattara a fait extradier le sergent-chef Moussa Nébié dit Rambo, un des éléments du RSP recherchés par la justice militaire burkinabè<sup>36</sup>. Il s'agissait d'un geste de « bonne volonté » de la part du président Ouattara pour apaiser les tensions, tout en marquant son refus de livrer Guillaume Soro et Blaise Compaoré. C'est ce que souligne le journaliste Tiga Cheich Sawadogo : « *On voit mal comment le président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro peut être extradé au Burkina Faso pour répondre des faits à lui reprochés. La moindre des choses, était donc de remettre AU MOINS, "Rambo" et les autres, en réalité, des moutons sacrificiels du "règlement diplomatique" d'une affaire* »<sup>37</sup>. Le 31 mai 2016, le président Kaboré a dépêché à Abidjan une mission de haut niveau conduite par le président de l'Assemblée nationale, Salif Diallo, pour relancer la coopération entre les deux pays<sup>38</sup>.

En choisissant Salif Diallo, considéré comme le cerveau du nouveau régime, pour conduire cette mission, le président Kaboré marque sa ferme volonté de normaliser ses relations avec Abidjan. Quelques jours après, le 6 juin 2016, le commissaire du gouvernement près le tribunal militaire annonce que cette juridiction n'entend pas relancer le mandat d'arrêt contre Guillaume Soro. Le limogeage de l'ancien commissaire du gouvernement près le tribunal en mai 2016, le lieutenant-colonel Norbert Koudougou, et le fait que cette annonce ait été faite quelques jours après la mission conduite par Salif Diallo, soulève des doutes légitimes quant à l'indépendance de la justice militaire. Au fond, si le Burkina Faso sacrifie son rôle diplomatique régional sur l'autel de la stabilité et de la paix avec la Côte d'Ivoire, l'efficacité de ce choix stratégique peut paraître douteuse. En effet, si jusqu'ici les deux États ont pu éviter tout conflit politique majeur, la gestion des mandats d'arrêts contre Blaise Compaoré et Guillaume Soro demeure une source de fragilisation des relations entre les deux pays dans un avenir proche. Cela en raison des effets potentiellement déstabilisateurs des luttes politiques internes dans les deux pays.

---

34. Le ministre en charge de la sécurité du Burkina Faso Simon Compaoré s'est rendu à Abidjan à la suite de l'attaque de Grand Bassam. Il était également dans la délégation conduite par le président de l'Assemblée nationale Salif Diallo le 31 mai 2016 pour relancer la coopération entre les deux pays.

35. Journal *Le Quotidien*, n° 1618, 5 avril 2016, p. 5.

36. Sawadogo, T.C., « Réchauffement des relations Burkina Faso-Côte d'Ivoire : le « deal » des hommes forts a commencé », *Lefaso.net*, 24 février 2016.

37. *Ibid.*

38. Étaient dans la délégation le ministre des Affaires étrangères Alpha Barry et le ministre en charge de la sécurité Simon Compaoré, une des trois personnalités les plus influentes du MPP, avec Salifou Diallo et Roch Kaboré. Voir MIEU, B., « Côte d'Ivoire-Burkina : rencontre entre Alassane Ouattara et Salif Diallo, sans Guillaume Soro », *Jeune Afrique*, 31 mai 2016.

## La diplomatie sous le prisme des politiques domestiques

Les politiques étrangères des présidents Ouattara et Kaboré peuvent être analysées sous le prisme des politiques domestiques des deux pays. Ces politiques sont sans nul doute influencées par l'évolution des luttes de pouvoir internes dans les deux pays ainsi que l'action de la société civile. Au Burkina Faso, face aux demandes « souverainistes » de certaines organisations de gauche, le risque d'une polarisation sociopolitique n'est pas à exclure. La Coalition contre la vie chère (CCVC), forte de plusieurs associations et syndicats a toujours appelé au respect de la souveraineté de l'État burkinabè face à ce qu'elle considère comme une ingérence dans les affaires internes du Burkina. Après l'attaque terroriste dont le Burkina a été victime en janvier 2016, et l'annonce par la France du possible déploiement d'une unité d'élite de la gendarmerie française<sup>39</sup>, les partisans de cette ligne « souverainiste » ont réaffirmé leur rejet total de la présence militaire française sur le sol burkinabè.

La lutte contre l'impunité fait également partie de leur répertoire. Depuis la crise sociopolitique consécutive à l'assassinat du journaliste Norbert Zongo au début des années 2000, les syndicats des travailleurs et d'étudiants d'inspiration gauchiste mènent une lutte constante contre l'impunité et toutes les formes de crimes et violations des droits humains<sup>40</sup>. Cette importante frange de la société civile burkinabè fait d'ailleurs figure de branche radicale dans le monde associatif. Si son rôle dans l'avènement de l'insurrection semble avoir été mitigé, il reste qu'elle a participé activement depuis des années à la politisation des jeunes Burkinabè. Plusieurs autres associations militantes ont vu le jour à l'image du *Balai citoyen* créé par de jeunes Burkinabè attachés aux idées sankaristes. Ces associations ont pris une part active dans la chute de Blaise Compaoré ainsi que dans la régulation de la transition qui s'en est suivie. Ces différents acteurs de la société civile suivent avec attention la gestion des mandats d'arrêts contre Guillaume Soro et Blaise Compaoré et exercent une pression sur le président Kaboré dans ce sens. La posture ambiguë du président Kaboré face au différend politique avec la Côte d'Ivoire est dénoncée par ces mouvements hostiles à toutes formes de compromis sur les questions de justice. Les études par sondage montrent le fort attachement des Burkinabè à la lutte contre l'impunité<sup>41</sup>.

Certains événements récents ont suscité leur réprobation. C'est le cas de l'attribution de la nationalité ivoirienne à Blaise Compaoré, perçue par les « insurgés » burkinabè ainsi que par l'opposition ivoirienne comme une caution à l'impunité<sup>42</sup>.

---

39. Ce projet de déploiement du GIGN a été démenti par le président Kaboré qui a laissé entendre qu'il s'agit plutôt du déploiement d'une équipe technique restreinte de la gendarmerie française. Cf. Benjamin Roger, « Burkina-France : ce qu'il faut retenir de la visite de Roch Kaboré à Paris », *Jeune Afrique*, 7 avril 2016.

40. Loada, A., « « Réflexions sur la société civile en Afrique : Le Burkina de l'après-Zongo », *Politique africaine* n° 76, 1999, p. 136-151.

41. Selon l'enquête Afrobaromètre réalisée par le Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) en 2015, 62% des enquêtés estiment que les crimes commis pendant l'insurrection d'octobre 2014 doivent être poursuivis et punis. Cf. CGD, « Les Burkinabè exigeants envers les autorités de la transition », résultats du 6<sup>e</sup> Round d'Afrobaromètre au Burkina Faso, 2015.

42. C'est un des arguments invoqués par la justice militaire pour renoncer à la relance du mandat d'arrêt contre Guillaume Soro, lors de la conférence de presse qu'elle a animée à Ouagadougou le 6 juin 2016.

L'exil de Blaise Compaoré en Côte d'Ivoire rappelle d'ailleurs celui de Maurice Yaméogo, renversé en 1966. En effet, comme le rappelle Basile Guissou, après sa libération en 1970, « *il part en Côte d'Ivoire où il est reçu à bras ouverts par Houphouët-Boigny. Il est logé dans le plus grand hôtel d'Abidjan et est nommé directeur du port d'Abidjan* »<sup>43</sup>. Ce rappel historique contribue à diffuser l'idée d'une Côte d'Ivoire insensible à la soif de justice des Burkinabè, voire qui complotte contre le « pays des hommes intègres ».

Les jeunes « insurgés » burkinabè, imbus d'idées progressistes et nationalistes, sont redoutés des partis politiques gestionnaires. Dès lors, un affrontement direct avec ces acteurs associatifs serait politiquement coûteux pour le nouveau régime qui cherche à asseoir ses bases, après une transition agitée et un contexte sécuritaire et socioéconomique précaire. Sur demande de l'exécutif burkinabè, la Cour de cassation du Burkina a annulé en fin avril 2016 les mandats d'arrêts contre Blaise Compaoré et Guillaume Soro. Le président Kaboré a limogé le 11 mai 2016 le procureur militaire ainsi que le juge civil chargé de l'instruction du dossier<sup>44</sup>. Ce qui n'a pas manqué de susciter une grande polémique quant à l'indépendance de la justice. Les syndicats de magistrats et des organisations de la société civile ont dénoncé cette décision qu'ils considèrent comme une atteinte à l'indépendance de la justice<sup>45</sup>. Face aux critiques, le président Kaboré est intervenu pour marquer son attachement à la justice : « *[Du] fait qu'il y a la séparation des pouvoirs, je ne peux pas me permettre de commenter une décision de justice. Mais je peux vous dire que même dans leurs rêves les plus fous, ni Blaise Compaoré, ni ceux qui ont fait le coup d'État ne peuvent penser que nous allons lever les mandats d'arrêt pour donner une suite à l'impunité et à la déstabilisation de notre pays* »<sup>46</sup>. La décision du tribunal militaire de renoncer à la relance du mandat d'arrêt contre Guillaume Soro a ravivé la polémique sur la volonté présumée du président du Faso d'obtenir de la justice l'abandon des poursuites.

Il convient de souligner que la capacité de la société civile à peser sur la politique étrangère du nouveau régime sera probablement tributaire de deux facteurs essentiels. D'une part, la capacité du nouveau gouvernement à répondre aux attentes des jeunes en matière d'emploi et de l'autre, de l'influence que la nouvelle opposition politique pourrait

---

43. Guissou, B., « Réflexions d'un Burkinabè sur la crise ivoirienne », *op. cit.*, p. 66.

44. Voir Ouedraogo, B., « Décision de la cour de cassation et limogeage de magistrats : même sous Blaise, on n'a jamais vu pareilles énormités », *Le Reporter* n° 190, 15 au 31 mai 2016, p. 3-4, voir aussi *Le Pays* du 8 juin 2016 dont le principal sujet traité est l'annulation du mandat d'arrêt contre Guillaume Soro.

45. Bien avant cet événement, le Balai citoyen a dans une déclaration rendue publique le 9 avril dénoncé l'attitude du président Kaboré sur ce dossier : « *Nous avons noté également une tendance à la remise en cause de la séparation des pouvoirs, notamment sur les questions judiciaires portant sur les mandats d'arrêt internationaux émis à l'encontre de Guillaume Soro, Blaise Compaoré et autres putschistes de septembre 2015. Cette velléité de remise en cause de l'indépendance de la justice s'est manifestée encore lors de la conférence de presse du président Roch Kaboré le 3 avril 2016 à Bobo-Dioulasso lorsqu'il se plaint que l'institution judiciaire ne l'a pas informé avant de transmettre les mandats d'arrêt. Pour nous, ces propos présidentiels sont révélateurs d'une conception du pouvoir qui a la peau dure dans nos pays, celle qui considère le président comme le détenteur de tous les pouvoirs. Dans un État de droit démocratique, cela est inadmissible et le balai citoyen n'admettra jamais de telles attitudes autocratiques* ». Cf. Balai citoyen, *Conférence de presse du vendredi 9 avril 2016*.

46. Voir journal *Sidwaya* du 29 avril 2016.

avoir dans le processus politique<sup>47</sup>. En clair, la performance socioéconomique du gouvernement pourrait prévenir une radicalisation des positions des jeunes sur les cas Blaise Compaoré et Guillaume Soro. Au plan du système partisan, la nouvelle opposition politique apparaît comme un soutien objectif à la stratégie du président Kaboré. Cette opposition est formée autour de trois principaux partis politiques, l'Union pour le progrès et le changement (UPC), le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), le parti de Blaise Compaoré et l'Alliance pour la démocratie et la Fédération (ADF/RDA), un parti allié au CDP. Si l'hostilité de ces deux derniers partis face aux poursuites judiciaires des anciens dirigeants est naturelle, l'UPC de Zéphirin Diabré, ne semble pas en faire une priorité. De toute évidence, l'opposition politique telle qu'elle est constituée, apparaît comme un soutien de taille pour l'approche « diplomatique » du gouvernement Kaboré face à la Côte d'Ivoire. Son silence face à la polémique sur les mandats d'arrêts en est une illustration concrète. En tant qu'acteur de l'insurrection d'octobre 2014, l'UPC ne peut soutenir ouvertement l'option diplomatique du président Kaboré, contrairement au CDP qui trouve son compte dans une telle démarche. Le consensus est donc impossible au sein de l'opposition politique burkinabè, contrainte ainsi au silence.

Du côté ivoirien, il y a deux variables importantes à prendre en compte. Il s'agit premièrement des luttes internes, latentes et silencieuses qui se mènent au sein de la coalition dirigeante, plus précisément au sein du Rassemblement des républicains (RDR), le parti du président Alassane Ouattara. Réélu en 2015 pour son second et dernier mandat présidentiel, le président Ouattara n'a pas tranché la question de sa succession au sein du parti. Deux figures semblent se positionner pour sa succession : le ministre de la sécurité Hamed Bakayoko et le président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro. Cette lutte discrète pour la succession de Ouattara ne serait pas étrangère aux tensions diplomatiques qui opposent le Burkina Faso à la Côte d'Ivoire. L'hypothèse d'une instrumentalisation du différend relatif au coup d'État manqué du général Diendéré par les partisans du camp Bakayoko n'est pas à écarter. Cette hypothèse est évoquée par le rapport d'International Crisis Group (ICG) : « *La fuite des enregistrements, très probablement intentionnelle, peut provenir soit d'un des nombreux ennemis que compte Guillaume Soro en Côte d'Ivoire, soit d'une source burkinabè souhaitant démontrer que le dossier contre Bassolé n'est pas vide, comme ne cessent de le répéter son avocat et ses partisans* »<sup>48</sup>.

En cas de rupture d'alliance entre le président Ouattara et Guillaume Soro, le mandat d'arrêt contre ce dernier peut également faire l'objet d'instrumentalisation politique. Il n'est pas à exclure que le président Ouattara choisisse le camp de son ministre de la Sécurité dans le duel qui oppose ce dernier à Soro<sup>49</sup>, cela d'autant que les accusations

---

47. C'est certainement conscient de cette problématique que le nouveau gouvernement a lancé en 2016 le recrutement de 4200 jeunes diplômés dans le secteur de l'éducation nationale, en réponse au chômage massif des jeunes.

48. ICG, *Burkina Faso : transition acte II, Briefing Afrique de Crisis Group n° 117*, 7 janvier 2016, p. 13.

49. Cette hypothèse est à prendre au sérieux. En effet, « *membre du premier cercle de Ouattara-seuls son frère Téné Birahima Ouattara et Amadou Gon Coulibaly sont plus proches de l'actuel président, Hamed Bakayoko est ministre de l'Intérieur depuis 2011 et le seul ministre d'État du gouvernement, ce qui en fait un "vice-premier ministre" en puissance (...)* ». Cf. Marwane Ben Yahmed, « Côte d'Ivoire : Jusqu'où ira Hamed Bakayoko ? », *Jeune Afrique*, n°2891, 5 au 11 juin 2016, p. 25. Son parcours est retracé dans ce numéro dont il fait d'ailleurs la Une. On y apprend

intempestives qui pèsent sur ce dernier contribuent à altérer l'image du régime Ouattara. En cas de triomphe du camp Soro, les relations avec le Burkina pourraient rester tendues, alors que dans le cas inverse, l'on peut s'attendre à ce que le nouveau pouvoir tente de sacrifier Soro. Cette dernière stratégie est cependant complexe au regard de la stature politique de l'ancien chef rebelle. Au-delà de la concurrence entre Soro et Bakayoko, il importe de rappeler le « deal » qu'auraient conclu Ouattara et Bédié selon lequel pour 2020, le RDR s'inclinerait devant le candidat du PDCI<sup>50</sup>.

La seconde variable à prendre en compte est le rôle de l'opposition politique ivoirienne, menée par les différents courants du FPI, le parti de l'ancien président Laurent Gbagbo. Cette opposition ne s'est pas privée de saisir cette affaire pour critiquer le régime Ouattara. L'affaire Soro est utilisée comme une ressource politique pour fragiliser le régime Ouattara, même si la position dominante du président Ouattara rend aléatoire toute déstabilisation politique de la part de l'opposition. En clair, il est évident que la politique intérieure en Côte d'Ivoire, vue sous l'angle de la lutte pour la succession du président Ouattara et des stratégies de l'opposition politique, constitue un facteur structurant des relations ivoiro-burkinabè.

## Conclusion

Ce qui s'impose comme analyse est l'amorce d'un processus d'érosion de l'influence diplomatique du pays dans la géopolitique régionale. Cette évolution est la conséquence de la fin du régime Compaoré et du changement de référentiel diplomatique du nouveau pouvoir installé en fin 2015. À la politique diplomatique offensive de l'ère Compaoré s'est substituée une doctrine moins ambitieuse et axée sur le bon voisinage. Le Burkina renoue ainsi avec la diplomatie d'avant la révolution sankariste. La gestion du contentieux juridico-politique avec la Côte d'Ivoire corrobore cette analyse. Le Burkina post-Compaoré ne semble plus en mesure de maintenir son rôle de puissance diplomatique régionale. Face à un pouvoir ivoirien solide, fort de sa récente légitimité électorale et la confiance de la France reconquise, le Burkina n'est plus en position de force. Cela d'autant que le pays est empêtré dans de profondes crises financières et politiques.

Face aux nombreux défis auxquels il doit apporter des réponses rapides, le président Kaboré n'a objectivement pas intérêt à s'engager dans un bras de fer avec le voisin ivoirien. Du reste, l'extradition de Blaise Compaoré et de Guillaume Soro demandée par la justice burkinabè n'est pas une priorité pour le nouveau pouvoir. De ce point de vue, l'option diplomatique choisie par le président Kaboré est inspirée d'une logique rationnelle, et contraste ainsi avec la passion que le problème suscite au sein du « peuple insurgé ». Cette approche modérée lui permet également de ménager ses opposants, parmi lesquels les partisans de l'ancien président Blaise Compaoré.

---

que Dominique Ouattara, l'épouse de l'actuel président avec qui il entretient d'excellentes relations, a été son témoin de mariage.

50. Parti démocratique de Côte d'Ivoire, Rassemblement démocratique africain, ancien parti unique présidé par l'ancien président Henri Konan Bédié. En tant que deuxième force politique au pays, le PDCI aspire à gouverner avec le soutien du RDR à partir de 2020, et en cas de fusion entre les deux partis, que ce soit un de ses militants qui soit investi comme candidat de la famille houpouétiste à la présidentielle.

Le contentieux autour des mandats d'arrêts contre Guillaume Soro et Blaise Compaoré sera l'un des éléments structurants de l'évolution des relations diplomatiques entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Les dynamiques politiques internes dans les deux pays ainsi que les ambitions des deux chefs d'État influent de manière significative sur les politiques étrangères qu'ils mettent en œuvre. En Côte d'Ivoire, l'issue de la lutte pour la succession d'Alassane Ouattara est à cet égard une variable déterminante. Au Burkina Faso, l'option du président Kaboré de privilégier le règlement diplomatique à la voie judiciaire contraste avec la quête de vérité et de justice d'une partie de la population, décidée à rompre avec l'impunité. Si le président Ouattara est à son second et dernier mandat présidentiel, le président Kaboré en est à son premier mandat, et compte en solliciter un autre en 2020. C'est probablement de la façon dont les deux chefs d'État vont gérer leurs agendas politiques et réguler les luttes de pouvoir internes que dépendra l'avenir de l'axe Abidjan-Ouagadougou, un des piliers de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

\* \* \*

## L'auteur

**Abdoul Karim Saidou**, docteur en science politique et assistant à l'Université Ouaga 2, est également membre du Centre pour la gouvernance démocratique (CGD) et chercheur à l'Institut général Tiémoko Marc Garango pour la gouvernance et le développement (IGD) à Ouagadougou (Burkina Faso). Ses travaux de recherche portent sur les conflits armés et processus de gestion post-conflit, le phénomène partisan et la démocratisation en Afrique de l'Ouest.

### Avec le soutien du



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la coopération  
au développement et  
de l'action humanitaire